

ANNUAIRE  
DE L'EHESS

## Annuaire de l'EHESS

Comptes rendus des cours et conférences

2005

Annuaire 2003-2004

---

### Sociologie de l'éducation

Jean-Richard Cytermann

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17065>

ISSN : 2431-8698

#### Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2005

Pagination : 604-606

ISSN : 0398-2025

#### Référence électronique

Jean-Richard Cytermann, « Sociologie de l'éducation », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2005, mis en ligne le 15 mars 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17065>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

---

# Sociologie de l'éducation

Jean-Richard Cytermann

---

Jean-Richard Cytermann, *professeur associé*

## 1. Enjeux internationaux et européens de l'éducation

- 1 LE débat sur l'école est resté en France très longtemps dans l'ignorance des débats et des réformes engagées dans les autres pays développés mais commence maintenant à prendre en compte des éléments comparatifs. Les raisons de cet intérêt renouvelé pour le comparatif en éducation sont multiples. Elles tiennent d'abord aux développements des comparaisons et évaluations internationales, notamment celles relatives aux performances des élèves. Elles tiennent à la construction de l'espace européen de l'éducation et aux suites du sommet de Lisbonne : définitions d'objectifs et d'indicateurs partagés et d'un examen en commun de ces indicateurs suivant les principes du benchmarking et de l'analyse des bonnes pratiques. Enfin l'éducation semble être redevenue dans beaucoup de pays au centre des débats politiques
- 2 L'analyse des débats et des réformes dans plusieurs pays montre à la fois une convergence forte dans les débats et de fortes divergences dans les solutions adoptées. Ces divergences sont particulièrement importantes dans les deux secteurs de l'éducation qui ont été étudiés dans le séminaire : celui de la gestion des enseignants du second degré et celui de l'organisation de l'enseignement pour la tranche d'âge 11-15 ans, qui correspond à notre collège. Les dernières évaluations internationales sur les compétences des élèves semblent montrer que les pays, comme les pays Scandinaves qui refusent le cloisonnement des filières et l'orientation précoce ont de meilleurs résultats que ceux qui, comme les pays germaniques ont une organisation en filières dès la fin de l'école primaire.
- 3 S'agissant de l'enseignement supérieur, la mise en œuvre du processus de Bologne jointe à des alternances politiques a été l'occasion de réformes dans de nombreux pays à l'exemple de l'Espagne dont les réformes ont fait l'objet d'une présentation particulière. L'internationalisation de l'enseignement supérieur se traduit par de

nouvelles formes d'intervention et de nouveaux acteurs, au-delà de l'échange traditionnel d'étudiants avec le développement de l'enseignement à distance ou l'implantation dans les pays du Sud d'antennes d'universités américaines, européennes ou australiennes. L'enseignement de la gestion est un cas extrême ; il montre la limite des procédures nationales de reconnaissance des diplômes dans un secteur où les procédures d'accréditation par des organismes internationaux sont considérées comme essentielles et où un des enjeux est la persistance d'un modèle européen différent du modèle anglo-saxon dominant.

## 2. Éducation et territoires : les relations avec les collectivités locales

- 4 ALORS que les mesures de décentralisations induites par les lois de 1983, sont unanimement jugées positives, notamment pour l'amélioration des conditions d'accueil des collégiens et des lycéens, l'extension projetée des mesures de décentralisation suscite de fortes inquiétudes et conduit à remettre en cause des mesures de décentralisation très anciennes comme celles qui existent dans le premier degré, au nom d'une rupture d'équité entre les territoires.
- 5 En fait, même avec les mesures projetées, la France restera un pays à faible décentralisation en matière d'éducation dans la mesure où, à l'opposé de l'Allemagne, les programmes d'enseignement, les examens, les concours de recrutement des enseignants restent nationaux. À la limite on pourrait prétendre qu'il y a un début de convergence, les pays les plus décentralisés essayant d'introduire des mécanismes de régulation, les pays les plus centralisés essayant au contraire de développer des degrés de décentralisation.
- 6 L'analyse des dépenses d'éducation montre que les écarts dans les dépenses financées par l'État sont aussi importants que ceux constatés entre les différentes collectivités locales. Les écarts enregistrés pour les dépenses de l'État peuvent être aussi qualitativement plus sensibles avec l'exemple de l'affectation des enseignants les moins expérimentés dans les classes les plus difficiles ; le surcoût d'encadrement accordé aux ZEP est ainsi financièrement annihilé par le moindre coût des enseignants.
- 7 Des interventions au cours du séminaire de responsables de services éducatifs de différentes collectivités, il apparaît que les différences se font plus sur les dépenses péri éducatives et non obligatoires que sur les dépenses obligatoires. Or les actions entreprises par les collectivités territoriales sont mal connues, peu synthétisées et pas évaluées ; l'État n'est pas en mesure de jouer un rôle de régulateur et d'observation de bonnes pratiques.
- 8 S'agissant de l'enseignement supérieur, les analyses ont sans doute trop insisté sur la question des antennes et des sites secondaires des universités et sur la dilution qui en est résultée de la carte universitaire. Or ces phénomènes ne touchent qu'un nombre limité d'étudiants.
- 9 Si on prend en compte le soutien à la recherche universitaire, en y intégrant les unités mixtes des grands organismes de recherche, l'action des collectivités territoriales a eu plutôt un effet positif. Elle a favorisé l'autonomie des universités et l'émergence de politique d'établissements ; elle a été le vecteur de l'ouverture des établissements universitaires aux activités de transfert et de valorisation ; elle a enfin contribué à

l'apparition ou au renforcement de pôles d'excellence en région. Cette action des collectivités territoriales a été d'autant plus efficace que l'État avait lui-même une politique.

---

## INDEX

**Thèmes** : Sociologie